

Lettre d'information de la Mairie de La Vergne – Juin 2010

MANIFESTATIONS MUNICIPALES et ASSOCIATIVES à VENIR en JUIN, JUILLET et AOUT

Plusieurs manifestations vont marquer l'été vergnaud. Nous vous les présentons car elles vous concernent tous. Les organisateurs seront heureux de vous y rencontrer!

Vendredi 25 juin Réunion d'accueil des Nouveaux Habitants

Comme les années précédentes, une réunion d'accueil des nouveaux habitants est prévue le vendredi 25 juin 2010 à 19h, pour que le Conseil Municipal et les Associations connaissent ces 18 nouvelles familles qui sont arrivées à La Vergne depuis Juillet 2009. Réciproquement, les nouveaux vergnauds découvriront les activités déployées par nos 5 associations.

Mercredi 7 juillet :Après midi découverte de l'Office de Tourisme

Le mercredi 7 juillet à 14h30, l'Office de Tourisme de St Jean d'Angély et la Municipalité accueilleront, à la Salle Municipale, les touristes découvrant notre région. Le thème de cet après midi découverte : le CHANVRE INDUSTRIEL et ses multiples usages modernes. Puis, après cette présentation, nos visiteurs déambuleront dans le Bourg et La Touche pour y découvrir le lavoir et le four avant d'aller prendre un rafraîchissement au Logis de La Touche, grâce à l'hospitalité de Mme Laidin.

Touriste ou pas, vous êtes également conviés à cette après midi.

Mardi 13 Juillet: REPAS de COMMUNE

Comme tous les ans, désormais, vous êtes tous invités au REPAS DE COMMUNE qui rassemble les Vergnauds et leurs amis.

A cette occasion, grande première, un CD concernant notre commune sera lancé officiellement.

Pour donner de la couleur à cette Fête Nationale et Républicaine, nous vous proposons de vous habiller avec l'une ou plusieurs couleurs de notre drapeau bleu, blanc, rouge.

Venez nombreux à partir de 19h30 avec vos amis, votre bonne humeur et ...votre panier garni (apéritif offert). L'orchestre « Les Martrêches Tholusiennes » animera la soirée.

Mercredi 14 Juillet: ANIMATION pour les ENFANTS

A partir de 16 heures, un ensemble d'attractions sera mis à la disposition de nos enfants et petits enfants, sur le stade de foot. Des jeux inédits les accueilleront!

Puis nous terminerons l'après midi en buvant ensemble le pot de l'amitié.

Vendredi 23 Juillet : Concert de ROCK et dîner Moules – Frites

A partir de 20 h, les tables seront mises pour écouter le groupe « ZHE GRUPP » de Niort, et déguster les Moules Frites concoctées par toute l'équipe des Jeunots – Jeunottes (GAA).

Dimanche 1er Août : Sardinade de l'ACCA

Le premier dimanche d'Août est traditionnellement consacré à la Sardinade de l'ACCA. En 2010, la tradition sera respectée. Les chasseurs vous attendent nombreux pour partager leurs grillades copieuses et succulentes.

Dimanche 8 Août: Exposition de Peinture

Une Nouveauté à La Vergne! A l'initiative de Mme Laporte, peintre amateur angevine, une exposition de peinture regroupant des peintres régionaux se tiendra le Dimanche 8 Août dans la Salle Municipale. Venez découvrir, gratuitement, 15 à 20 artistes régionaux!

POINT SEMESTRIEL sur l'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Votre Conseil Municipal s'est réuni 6 fois depuis le 1er Janvier 2010. Vous lisez peut être les comptes rendus du Conseil sur les affiches ou en consultant le site Internet: www.la-vergne.fr

Mais ces comptes rendus sont espacés et il peut être difficile de faire le lien entre toutes les informations lues. C'est pourquoi nous avons réalisé cette LETTRE d'INFORMATION n° 8 pour rassembler l'essentiel des décisions prises par votre Conseil en y ajoutant, si nécessaire, un mot de commentaire.

NB: nous n'y parlons pas du Budget Communal puisque cela avait été présenté dans la Lettre d'Information n° 7.

RÉSULTAT DU RECENSEMENT ET ANNONCE D'UN NOUVEAU RECENSEMENT

Les résultats du recensement permanent ont été connus fin 2009. Ils actualisent les chiffres de celui de 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2010, notre commune compte 698 habitants soit 653 résidents permanents et 45 personnes ayant une résidence sur une autre commune (ex : résidents secondaires ou enfants hébergés à Chancelée).

Notez à l'occasion, qu'un nouveau recensement des habitants de la commune débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2011.

Nous aurons l'occasion de vous en reparler en fin 2010.

GESTION DU MARAIS COMMUNAL

En 29 novembre 2004, la commune avait signé une convention intitulée CAD (Contrat d'Agriculture Durable) pour la gestion du marais communal.

Ce contrat étant arrivé à échéance, pour l'année 2010 un nouveau dispositif appelé MAE (Mesures Agro Environnementales) nous a permis d'engager à nouveau les surfaces du pré communal (16ha07a) pour une nouvelle période de 5 ans.

Cet engagement agri-environnemental, en contrepartie du respect de certaines modalités de gestion permet d'obtenir une aide de 226 € /ha. Les éleveurs qui mettent des bêtes de mai à octobre, sur cette pâture acquittent un fermage qui tient compte de cette aide.

A l'heure actuelle, 41 vaches et 8 chevaux ou poulains sont sur le pré.

Vous pouvez aller les voir mais les chiens ne doivent pas pénétrer dans la parcelle. Peut être croiserez vous une cigogne !.

LOCAL DES ASSOCIATIONS

Par délibération du 15 octobre 2009, le Conseil et les Associations concernées ont approuvé le principe d'une rénovation de la Maison Thomas, rue St Martin, pour qu'elle devienne un lieu de stockage des matériels.

Après consultation de plusieurs entreprises locales, la rénovation des toits et huisseries a été confiée à l'entreprise Morelle pour un montant de 18 070 € HT.

Ces travaux sont aidés par le Conseil Général (30% du montant des travaux) et le Conseil Régional (Fonds Régional d'Intervention Locale) à hauteur de 7 500 €.

Les travaux de rénovation vont débuter sous peu.

PROJET BAR – RESTAURANT - MULTISERVICES

Notre projet avance!

Par délibération du 27 mai 2009, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de création d'un Bar – Restaurant Multiservices, de l'aménagement d'une aire d'accueil et de repos et de la réhabilitation / extension de la salle municipale.

Depuis cette décision nous avons travaillé sur la réalisation du Bar-Restaurant. A ce titre les appels à concurrence en procédure adaptée ont été lancés pour choisir un architecte et les bureaux d'études indispensables pour conduire à bien cette opération importante. Le Cabinet CAILLAUD-PIGUET de Saintes a été choisi en qualité de maître d'œuvre chargé de la construction du multiservices, ainsi que le Cabinet GEODEC / GEODAVIDEC de St-Fort/Gironde pour les études de géotechnique (effectuées en Mai), le bureau VÉRITAS de la Rochelle pour le contrôle technique des travaux et le bureau DEKRA de Saintes pour la coordination SPS.

Le 28 avril 2010, le Conseil a arrêté la proposition d'Avant-Projet Définitif du Cabinet CAILLAUD-PIGUET chiffrée à 312 222 € HT soit 373 417,51 € TTC (valeur avril 2010).

Puis nous avons déposé le Permis de construire qui est en cours d'instruction pendant 6 mois.

Pendant ce temps, nous sollicitons les subventions auprès de tous les partenaires financiers concernés, à savoir l'Europe au titre du FEADER, l'État au titre de la DGE et du FISAC, la Région au titre du FRIL, l'ADEME, le Département au titre du Fonds de revitalisation des petites communes, du produit des amendes de police et des économies d'énergie, le Pays des Vals de Saintonge ainsi que de tous autres organismes susceptibles d'apporter leur concours financier.

Vous pouvez venir en mairie consulter les plans du projet.

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU CENTRE BOURG

La réalisation du Bar-Restaurant Multiservices, avec ses clients entrants et sortants, nous a conduit à repenser la circulation sur la Rue Emile Dubreuil. Cette réalisation et le diagnostic de sécurité de la traverse du bourg de La Vergne réalisés en août 2008 par les services du Conseil Général (DID), amènent à sécuriser au plus vite la traverse du bourg ainsi que l'accès et la sortie des différentes routes débouchant sur cette voie.

Une étude d'aménagement de la traverse du centre-bourg de la commune a donc été menée. Elle se traduit par la décision de réaménager la route départementale (RD 739) et d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques situés rue Émile Dubreuil, rue du Stade et rue St-Martin. En outre, un poste de transformation MT/BT sera installé sur l'aire de Loisirs.

L'ensemble de ces travaux et aménagements créera une nouvelle entrée du village et donnera sa pleine visibilité au Bar- Restaurant.

Si les autorisations de construire et d'aménagement sont données et les subventions accordées dans les délais prévus, les travaux de construction du Bar- Restaurant Multiservices pourraient commencer en 2011.

PLU : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Le 11 juillet 2005, le Conseil Municipal avait prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de LA VERGNE., afin de répondre aux objectifs suivants :

- 1^{er} objectif : Maîtriser la croissance démographique de la commune
- 2^{ème} objectif : Réaménager le centre bourg
- 3^{ème} objectif : Protéger et mettre en valeur les espaces naturels et les paysages.

Depuis Mars 2008, nous avons travaillé à la définition de zones constructibles et à la rédaction du règlement applicable à partir de l'adoption du nouveau PLU.

Pendant toute cette période, plus de 20 personnes sont venues consulter les documents, demandé des explications et formulé des demandes ou des remarques. Tout cela a été consigné dans un registre de concertation.

Cette phase est terminée et a été approuvée par le Conseil du 28 avril 2010.

Nous attendons maintenant la désignation d'un juge enquêteur qui auditionnera toutes les personnes qui le souhaiteront d'août à octobre 2010. Puis, les services de l'État donneront leur avis avant que Mr le Préfet de Charente Maritime ne donne son accord définitif. Ceci devrait intervenir en fin 2010.

CALENDRIER des TRAVAUX DÉCIDÉS PAR LE CONSEIL

Rénovation des rues

Soit fin Juillet, soit fin Août, les rues suivantes seront refaites par la SEC-TP:

Rue de la Trichetterie
Rue du Soleil Levant
Rue des Ebeaupins
Chemin de Fouillarde VC 209
Chemin de Séchebec VC 406

Auparavant, le bouchage des trous sera réalisé par utilisation d'un Point à Temps.

Débernage

Dès la fin des moissons, la plupart des chemins communaux seront débernés afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie et prolonger ainsi la durée de vie des revêtements.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

La commune s'est inscrite au CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS pour l'année 2010 parce que nous avons constaté les efforts de beaucoup d'entre vous pour fleurir et embellir vos maison et jardin.

La Municipalité avec ses moyens essaye d'en faire autant. Cet ensemble d'efforts sera jugé par le Conseil Général.

ATTENTION : VISITE d'INSPECTION le 08 Juillet 2010 à 16h

CONCOURS DES VILLAGES INTERNET

De même, nous nous sommes inscrits au concours des villages Internet. Notre site est bien fait, se renouvelle régulièrement et s'enrichit constamment. Nous espérons donc que les efforts de notre webmaster, Éric COTINAUD, seront reconnus et couronnés!

FOUR

La Municipalité souhaite mettre en valeur le patrimoine présent sur son territoire, dont le four situé à La Touche acquis en 2009. Il fallait effectuer des réparations, en particulier au toit. Cela a été fait en Mai et nous avons obtenu une aide de la Région Poitou – Charentes.

Grâce à Mr Renaux de La Touche la porte a été refaite.

Ce four est à votre disposition pour y cuire vos plats. C'est ainsi que le 13 juillet, lors du Repas de Commune (voir plus haut) nous dégusterons des galettes dues au talent de boulanger de Mr Maudet et à l'aide de l'USLV.

De même, le vendredi 23 juillet, les habitants de La Touche se réuniront autour du four et du lavoir pour leur repas de quartier. Avis aux amateurs!

CESSION DU TERRAIN AO n° 125 près du Cimetière

Cette parcelle sise au Bourg, rue St Martin, propriété de la commune a été cédée au prix de 23 500 €. Les nouveaux propriétaires, venus de St Jean, ont déposé une demande de permis de construire.

Cette cession permet de financer une partie de nos investissements.

NOUVEAUTÉ EN MAIRIE : Le Cadastre est sur Internet

Nous disposons maintenant d'un Poste Internet permettant de consulter le cadastre et d'imprimer les requêtes. Ce poste permet également l'accès à INTERNET, pendant les heures d'ouverture de la Mairie.